

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2019)
Heft:	5
Rubrik:	SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft = SSO : Société Suisse des Officiers = SSU : Società Svizzera degli Ufficiali

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOISSOISSU

Schweizerische Offiziersgesellschaft
Société Suisse des Officiers
Società Svizzera degli Ufficiali

Elections fédérales du 20 octobre 2019 – votez juste !

Les élections fédérales du 20 octobre 2019 (EF2019) sont déterminantes pour l'avenir de notre armée. Prenons donc influence sur le futur Parlement en y élisant des personnes convaincues que seule la sécurité garantit la stabilité et la prospérité futures de notre pays.

La Société suisse des officiers (SSO) n'est que partiellement satisfaite du bilan de la législature 2015 – 2019. Nous avons souligné à plusieurs reprises le manque d'unité du camp bourgeois en matière de politique de sécurité et d'armée (voir l'ASMZ 09/2018, p. 31). La SSO attend du futur Parlement qu'il renforce son engagement en faveur de la défense, de l'obligation de servir et de l'armée de milice en général. Nous demandons plus d'unité, de clarté et de discipline – et moins de « politique politicienne ».

La politique partisane n'est pas notre affaire

La SSO réunit les officiers de l'Armée suisse, toutes provenances, régions linguistiques et couleurs politiques confondues. La SSO ne donne pas dans la politique partisane. Nous soutenons donc toutes les personnes qui défendent notre armée de milice et représentent ses besoins de manière crédible; sans distinction de sexe, d'âge, de grade et d'appartenance à un parti. La SSO souligne l'importance du Parlement suisse pour le développement futur de notre armée. Dans aucun pays au monde, le législateur n'a une influence aussi cardinale qu'en Suisse sur la politique menée par le département de la défense et sur le développement de l'armée.

Nos attentes

La SSO attend des candidates et des candidats aux élections fédérales 2019 un engagement clair en faveur du système de milice et de la mise en œuvre cohérente du DEVA. À cet égard, et en se fondant sur l'art. 58 de la Constitution fédérale (Cst.), la SSO demande d'abord que les effectifs de l'armée soient garantis au moyen du principe de l'obligation de servir. En ce qui concerne le service civil, il se justifie en tant que service de remplacement du service militaire, mais uniquement pour des raisons de conscience. Par ailleurs, il faut expliquer de manière proactive aux femmes pourquoi et comment elles peuvent et devraient servir en plus grand nombre au sein de l'armée. Enfin, il faut garantir au niveau politique un budget militaire d'au moins 5 milliards de francs par an ainsi qu'une progression à froid de 1,4% à partir de 2021. Cela constitue la base indispensable à la réalisation des projets de renouvellement de systèmes d'armes cruciaux pour notre armée, à savoir les acquisitions

d'un nouvel avion de combat (NKF) et d'un système de défense sol-air à longue portée (DSA) pour un montant d'au moins 8 milliards de francs, ainsi que celles de nouveaux systèmes pour les forces terrestres d'une valeur d'au moins 7 milliards de francs.

Appui des sociétés cantonales d'officiers et des sociétés d'armes

Lors de son dernier séminaire, le comité de la SSO a mis au point un questionnaire électoral qu'il met à la disposition des sociétés cantonales d'officiers (SCO) et des sociétés d'armes (stés armes) en tant qu'aide à la promotion de candidates et candidats aux élections fédérales 2019 favorables à l'armée. Comme il se doit, la SSO laisse aux SCO et stés armes le soin d'émettre des recommandations de vote dans leurs cantons ou régions en faveur de candidates et de candidats dignes de notre confiance et qui, nous en sommes persuadés, resteront fidèles à leur parole après leur élection.

Chaque voix compte

Il est important pour la SSO, les SCO et les stés armes que le nouveau Parlement tienne compte des intérêts de l'armée. La SSO et ses quelque 20'000 membres veulent et doivent suivre de près les travaux du Parlement afin que leurs préoccupations en matière de politique de sécurité soient représentées de manière compétente et crédible. Le premier pas dans cette direction est l'élection de parlementaires lucides, attachés à notre armée de milice et prêts, par conséquent, à lui accorder les ressources matérielles et financières nécessaires. Chaque vote compte. Allons voter le 20 octobre 2019 et élisons les bonnes personnes !

Nomination du CdA sur fond d'élections fédérales 2019

Comme on le sait, la SSO place la barre très haut quant au choix du prochain chef de l'Armée (CdA). Outre les exigences déjà communiquées (voir l'ASMZ 05/2019, p. 21), un critère revêt une importance particulière pour la SSO sur fond d'élections fédérales : le nouveau CdA doit avoir du flair et une forte sensibilité politique. La SSO demande une forte personnalité, capable de dialoguer les yeux dans les yeux avec les parlementaires et, en particulier, de présenter les besoins en matière de politique de sécurité et d'armée de manière compréhensible, vérifiable et plausible. Ce n'est pas une tâche facile. Nous attendons la proposition de la cheffe du DDPS avec impatience.

Col EMG Stefan Holenstein,
Président SSO.

SOGISSOISSU

Schweizerische Offiziersgesellschaft
Société Suisse des Officiers
Società Svizzera degli Ufficiali

L'association ServiceCitoyen.ch demande l'obligation de servir pour les femmes

Depuis des années, maintes idées circulent sur l'obligation de servir de demain. Une nouvelle venue dans le paysage : l'association ServiceCitoyen.ch. Elle planche actuellement sur une initiative populaire visant la mise en place d'un service citoyen. Son projet a suscité l'intérêt des médias en Suisse romande. Pour de nombreuses raisons, la Société suisse des officiers (SSO) aborde cette initiative avec beaucoup de scepticisme.

Née en Suisse romande, l'association ServiceCitoyen.ch planche actuellement sur une initiative populaire visant la mise en place d'un service citoyen dans lequel non seulement les hommes, mais aussi les femmes fourniraient un service à la collectivité. Cette association milite pour un libre choix entre les différents types de service. Les astreints, hommes et femmes, seraient libres de choisir leur forme d'engagement citoyen, à savoir dans l'armée, la protection civile, la fonction publique, les pompiers, des associations ou des fonctions publiques au niveau communal. L'initiative prévoit toutefois une clause d'exception : le Conseil fédéral pourrait limiter la liberté de choix en cas de pénurie dans l'alimentation des effectifs de l'armée.

Un recyclage de vieilles idées

À première vue, le projet peut séduire, comme en témoignent les nombreuses réactions positives, même de la classe politique bourgeoise en Suisse romande. Sur le plan politique, le modèle aurait l'avantage de mettre en oeuvre l'égalité entre les hommes et les femmes inscrite dans la constitution fédérale. Néanmoins, du point de vue de la SSO, cette initiative manque d'originalité et de sens des réalités. Dans le rapport du 15 mars 2016 du « Groupe de travail Obligation de servir » – auquel a participé la SSO – le modèle analogue de « service obligatoire généralisé pour les hommes et les femmes » a été rejeté; après étude approfondie de nombreuses questions, il a été jugé difficilement réalisable. L'initiative que ServiceCitoyen.ch veut lancer dans les prochains mois recycle en réalité de vieilles idées.

Une approche discutable de la sécurité et de la politique de l'Etat

La plus grande faiblesse de l'initiative ServiceCitoyen.ch est qu'elle ignore complètement les contingences de la politique de sécurité. Malgré les dénégations des promoteurs de l'initiative, le service à la communauté se substituerait au service militaire. Le principe de la conscription obligatoire, plébiscité en 2013 par 73 % de la population, serait biffé de la constitution fédérale et remplacé par le libre choix. Au plan

étatique, cela équivaudrait à un changement de paradigme, le service à la collectivité remplaçant le service militaire obligatoire. Est-ce vraiment la tâche d'un État démocratique et libéral d'obliger l'ensemble de sa population à faire du bénévolat ? L'article 4 de la Convention européenne des droits de l'homme fixe des limites claires à ces tâches obligatoires. Sans parler de l'énorme bureaucratie que cela implique. Enfin, que pensent les femmes et les personnes dans la force de l'âge du devoir général de servir ? Les premières vont-elles accepter cette charge supplémentaire ? Une limite d'âge est-elle fixée pour les seconds ?

Se concentrer sur la révision de la loi sur le service civil (LSC)

Concentrons-nous sur l'essentiel, à savoir le principe éprouvé des trois piliers que constituent l'armée, la protection civile et le service civil. Les trois systèmes de service obligatoire sont en cours de révision. Le projet du développement de l'armée (DEVA) s'achève à la fin de 2022, la loi sur la protection civile (LPPCi) est en phase de consultation préparlementaire et la révision de la LSC est actuellement la question politique brûlante. Compte tenu de la diminution des effectifs de la protection civile, la SSO comprend la volonté des cantons de pouvoir fusionner la protection civile et le service civil en une nouvelle organisation. Elle considère toutefois qu'une fusion est aussi inopportune qu'inappropriée. Un tel regroupement nécessiterait une modification constitutionnelle. La SSO déplore la décision de la Commission de politique de sécurité du Conseil des États du 24 mai 2019 de sursoir à ses délibérations sur la LPPCi. La SSO craint en effet que la révision de la LPPCi ne soit reportée – avec des conséquences imprévisibles pour l'alimentation des effectifs de l'armée.

Rapport du Conseil fédéral sur le DEVA – on tire le signal d'alarme !

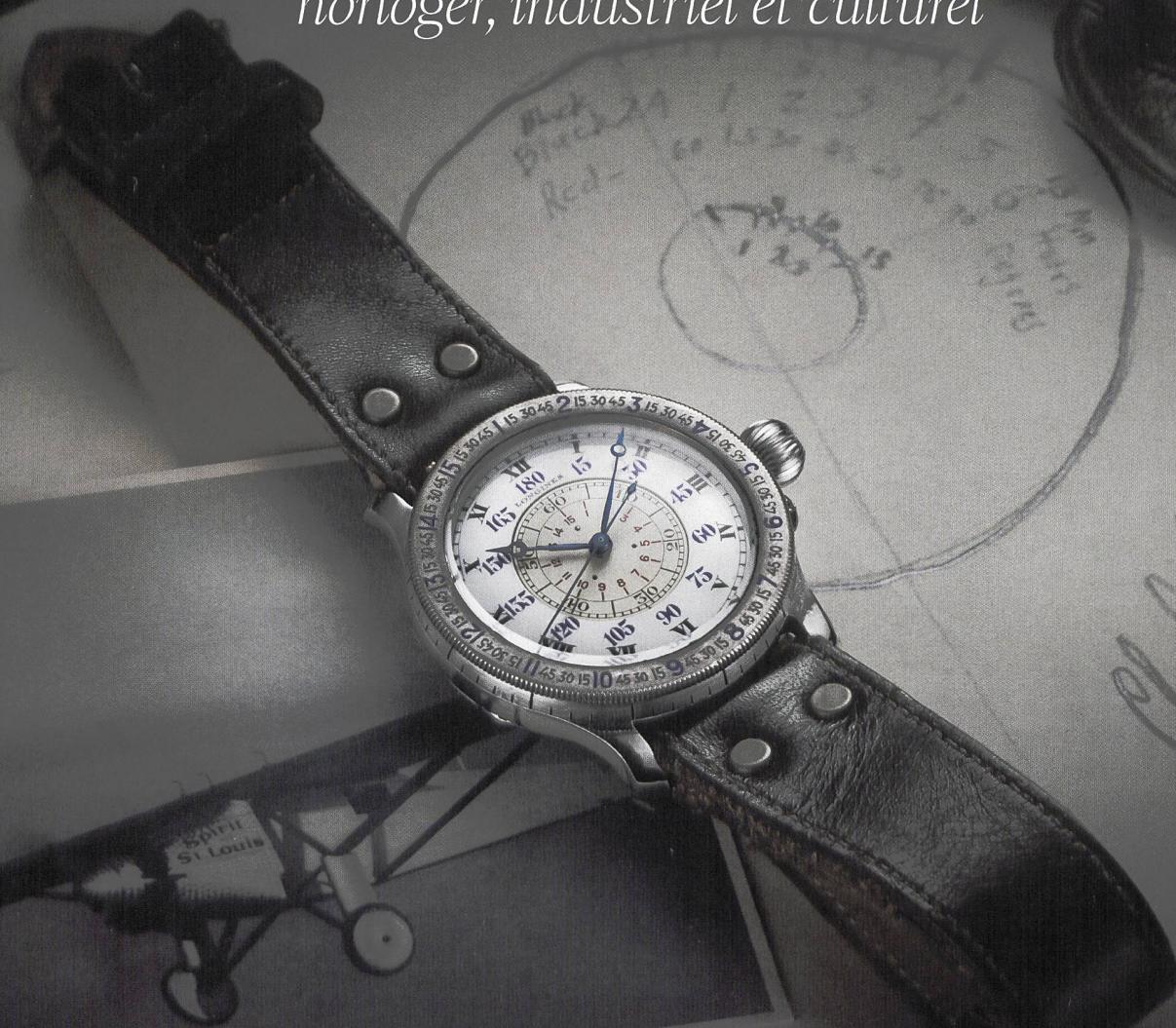
Dans son rapport du 07 juin 2019 sur la mise en oeuvre du DEVA, le Conseil fédéral indique que la réforme avance comme prévu. Pour certaines formations, il existe encore des lacunes en matière d'équipement; elles doivent être comblées d'ici la fin de 2022. Toutefois, la SSO qualifie de dramatique la pénurie toujours plus aiguë des effectifs clairement mentionnée dans le rapport. Le SSO propose depuis longtemps de prendre trois mesures d'urgence efficaces: une meilleure différenciation de l'aptitude, une révision urgente de la LSC et une promotion intensive des femmes et l'armée. Sur ce dernier point, la SSO s'entretiendra prochainement avec la cheffe du DDPS.

Colonel EMG Stefan Holenstein,
Président SSO.

LONGINES

MUSÉE LONGINES

*A la découverte d'un patrimoine
horloger, industriel et culturel*



Visite guidée du musée en
français, allemand, anglais,
italien ou espagnol

Merci de prendre
rendez-vous par téléphone
au 032 942 54 25

Ouvert du lundi au vendredi
09h – 12h / 14h – 17h
fermé les jours fériés